



HYDREAULYS

Cours d'eau biodiversité et paysage

—

Renaturation du ru de Gally

Maison de l'Environnement du Val de Bièvre

Jeudi 6 octobre

SOMMAIRE

- 1- Le syndicat HYDREAULYS
- 2- La renaturation
- 3- Démarches foncières
- 4- Retour d'expérience
- 5- Impacts paysagers et futurs projets

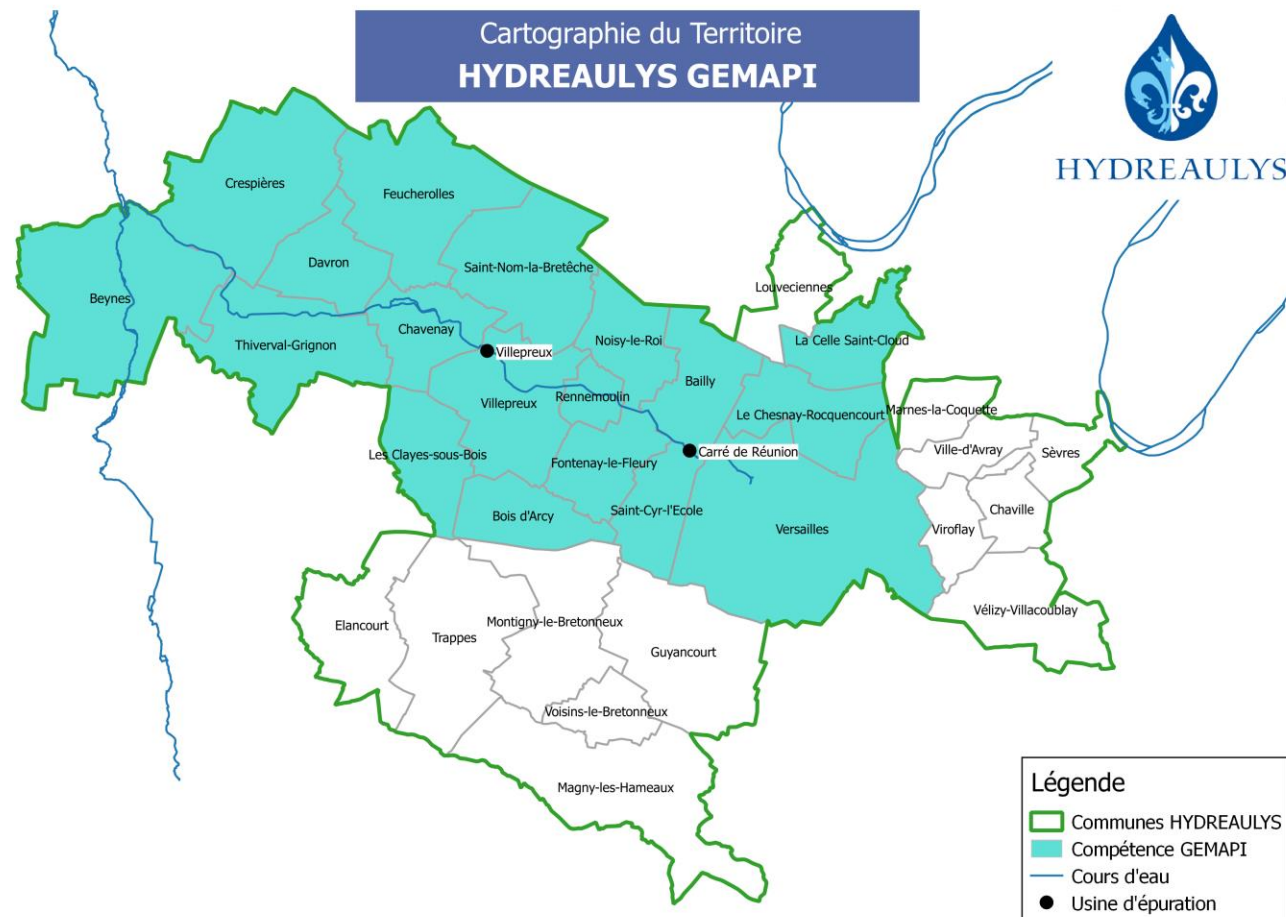




1 – LE SYNDICAT HYDREAULYS

- ▶ Syndicat Mixte d'Assainissement et de Rivière (maitre d'ouvrage/acheteur public)
- ▶ Assure la compétence Assainissement (transport, collecte et traitement)
- ▶ Deux stations d'épurations gérée par DSP : Carré de Réunion et Val de Gally

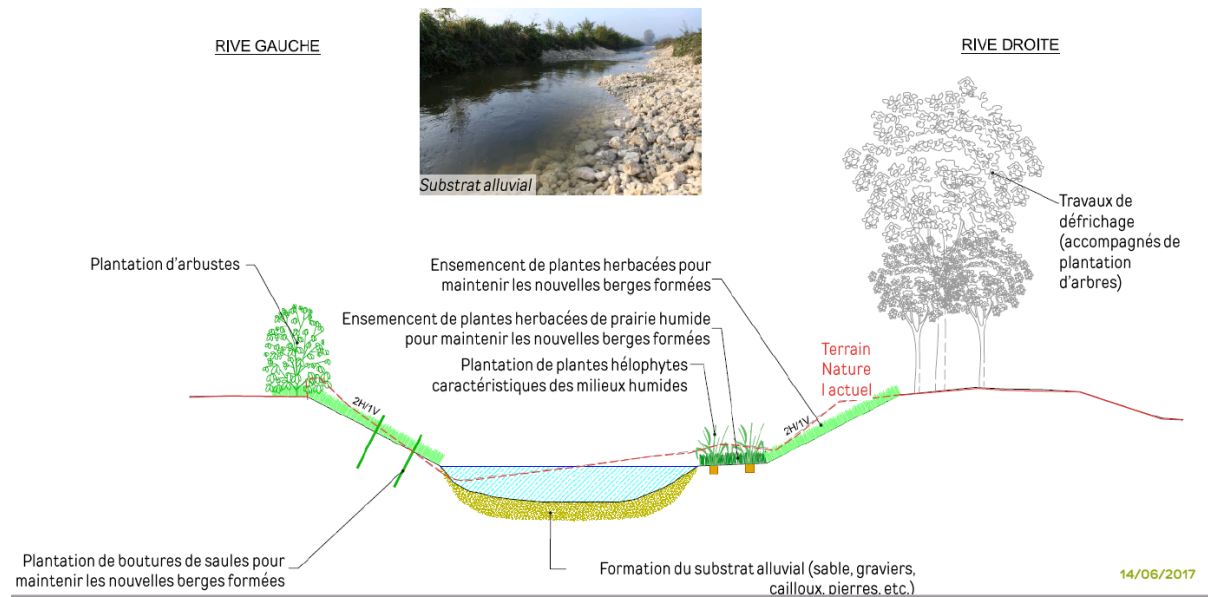
- ▶ Assure la compétence GEMAPI pour l'aménagement et l'entretien du ru de Gally
- ▶ Deux DIG pour l'entretien de la végétation et l'aménagement des berges du ru
- ▶ Plusieurs projets de renaturation et de prévention contre les inondations



2 – LA RENATURATION ET SES OBJECTIFS

- ▶ Programme global d'aménagement destiné à la prévention et la gestion des inondations sur le ru de Gally
- ▶ Consiste à créer deux zones de sur-inondation sur le ru de Gally
- ▶ Site Rennemoulin/Villepreux et Chavenay → linéaire d'environ 1 km pour chaque site

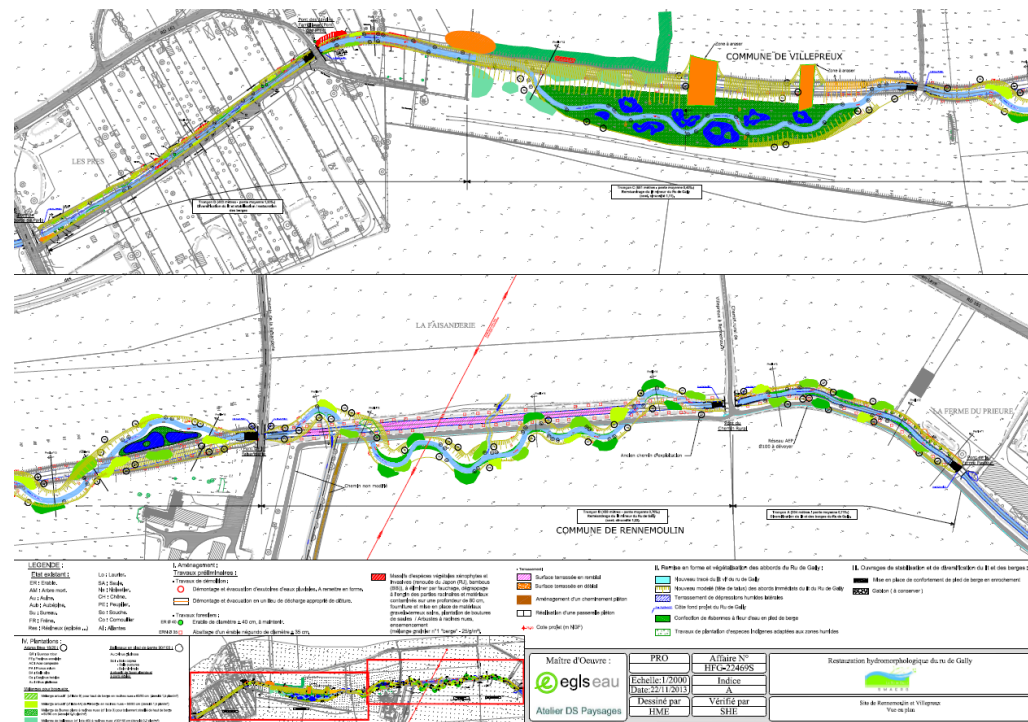
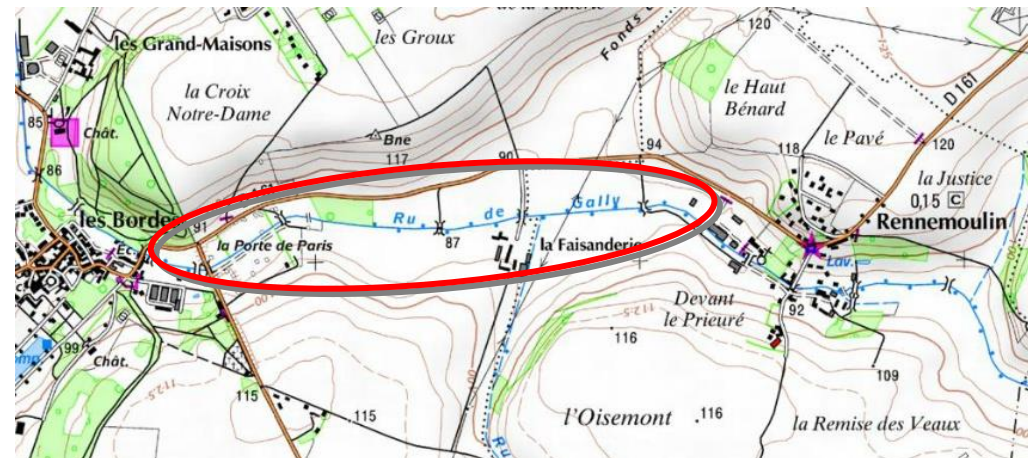
- ▶ La sécurisation des biens et des personnes en bordure du ru de Gally (ralentissement dynamique)
- ▶ La restauration hydromorphologique des milieux aquatiques (atteinte du bon état des masses d'eau)





2 – LA RENATURATION ET SES ACTEURS

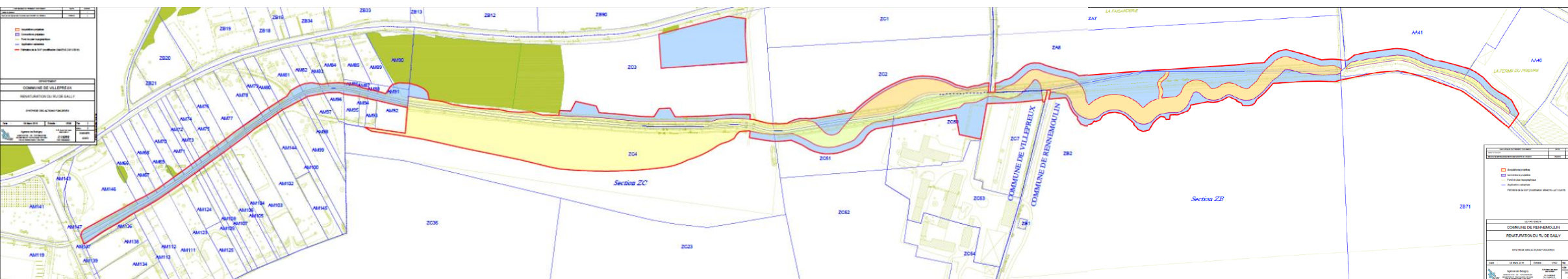
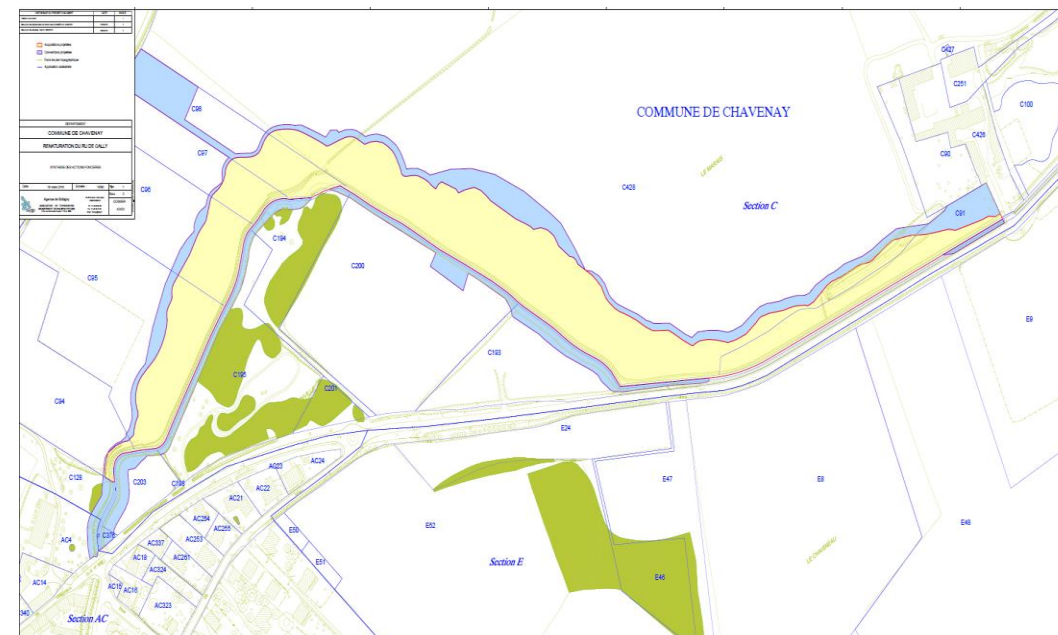
- ▶ Maître d'ouvrage : HYDREAULYS
- ▶ Maître d'œuvre : Egis
- ▶ Prestataire travaux VRD : VINCI construction
- ▶ Prestataire travaux génie végétal : Terideal





3 - DÉMARCHES FONCIÈRES

- ▶ Acquisition des emprises projet
- ▶ Mise en place d'une DUP
- ▶ Définition des emprises de sur inondation
- ▶ Mise en place de conventions



En jaune : emprise à acquérir – En bleu : emprise nécessitant convention

4 – RETOUR D'EXPÉRIENCE

- ▶ La zone joue parfaitement son rôle en permettant l'expansion de l'eau en cas de crue
- ▶ Diversification des habitats et des espèces présentes mis en avant par un suivi scientifique
- ▶ Difficulté pour faire comprendre aux riverains la récurrence des crues
- ▶ Nécessité de revoir les emprises d'acquisition pour les futurs projets



5 – IMPACT SUR LE PAYSAGE ET FUTURS PROJETS

Avant travaux
terrassement

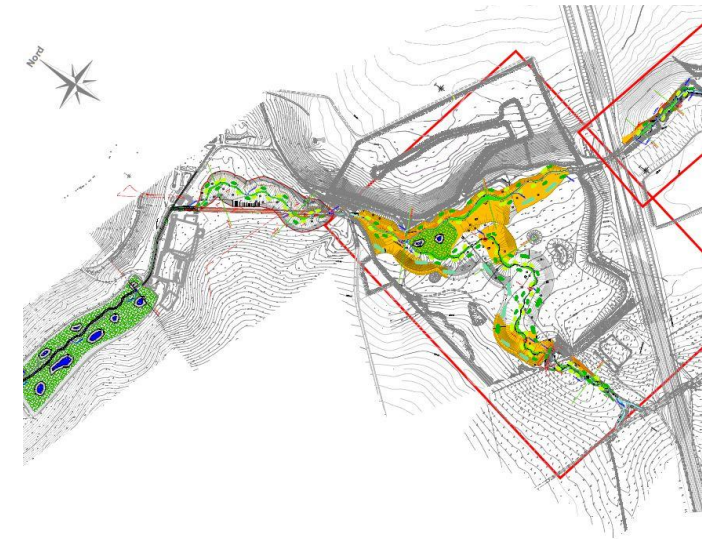


Après travaux
terrassement



5 – IMPACT SUR LE PAYSAGE ET FUTURS PROJETS

- ▶ Mise en conformité du barrage de Rennemoulin
- ▶ Renaturation du ru de Gally sur le site de Chavenay
- ▶ Renaturation du ru de Gally dans le domaine de la Faisanderie



MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Sébastien BARRIO

Technicien GEMAPI

12 rue Mansart 78000 VERSAILLES

Tél : 06 02 07 40 15 / 01 39 23 22 63 s.barrio@etaso.fr



HYDRAULYS